

SCI MANUIA

Société civile au capital de 180 000 F CFP
Siège social : Arue, route de l'Eau Royale
RCS de Papeete n° 8177B, n° TAHITI 578146

Suivant procès-verbal en date du 15 février 2018, les associés de la société réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé le transfert du siège social de la société. Il en résulte le changement de mention suivant :

Ancienne mention

Siège social : PK 26,200, côté montagne, BP 330205, 98711 Paea.

Nouvelle mention

Siège social : Route de l'Eau Royale, PK 4,600, BP 14175, 98701 Arue.

Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,
 La gérance.

SCP RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE
415, boulevard Pomare, BP 33, 98713 Papeete,
Tahiti, Polynésie française

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Nancy CHIN FOO, notaire salarié au sein de la société civile professionnelle "Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE", titulaire d'un office notarial à Papeete (Tahiti), 98713, 415, boulevard Pomare, le 16 février 2018, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile.

Dénomination : KAYALI 304.

Siège social : Pirae (98716), avenue Ariipaea-Pomare, Hamuta.

Objet social :

- l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toute nature ;
- la mise en valeur desdits immeubles, terrains et propriétés par tous moyens directs ou indirects ;
- la construction de tous bâtiments à usage mixte professionnel et d'habitation ou commercial, d'habitation et autres ;
- l'administration, la gestion et l'exploitation de tous immeubles et terrains dépendant de l'actif social ;
- tous emprunts, toutes garanties, cautionnements et hypothèques à la sûreté d'engagements des associés dans la mesure où ils sont nécessaires à la réalisation de l'objet social ;
- la prise de participation dans toutes les sociétés (sous quelque forme que ce soit) à l'exception des SNC ou des sociétés en commandite ;
- la gestion de ces participations ;
- la vente ou l'attribution aux associés de biens meubles ou immeubles devenus inutiles à la société ;

- toutes opérations civiles de nature financière, mobilière ou immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et à tous objets similaires ou connexes et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 200 000 F CFP.

Capital : 200 000 F CFP divisé en 100 parts de 2 000 F CFP chacune.

Gérance : M. Eddy Michel ROVELA, demeurant à Pirae, avenue Ariipaea-Pomare, Hamuta et Mme Valérie Aromaiterai ROVELA, demeurant à Pirae, avenue Ariipaea-Pomare, Hamuta.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à tout autre cessionnaire qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis,
 Me Nancy CHIN FOO,
 notaire salarié.

SCP RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE
415, boulevard Pomare BP 33, 98713 Papeete,
Tahiti, Polynésie française

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Nancy CHIN FOO, notaire salarié au sein de la société civile professionnelle "Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE", titulaire d'un office notarial à Papeete (Tahiti), 98713, 415, boulevard Pomare, le 16 février 2018, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile.

Dénomination : KALINAGO 306.

Siège social : Pirae (98716), avenue Ariipaea-Pomare, Hamuta.

Objet social :

- l'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toute nature ;
- la mise en valeur desdits immeubles, terrains et propriétés par tous moyens directs ou indirects ;
- la construction de tous bâtiments à usage mixte professionnel et d'habitation ou commercial, d'habitation et autres ;
- l'administration, la gestion et l'exploitation de tous immeubles et terrains dépendant de l'actif social ;
- tous emprunts, toutes garanties, cautionnements et hypothèques à la sûreté d'engagements des associés dans la mesure où ils sont nécessaires à la réalisation de l'objet social ;